

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

17 MAI : JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE

Montréal, le 14 mai 2010 – À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse appelle le gouvernement à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations élaborées par la Commission dans le cadre du *Rapport de consultation du groupe de travail mixte contre l'homophobie*

« Même si des progrès importants ont été accomplis, le refus de respecter les différences et la méconnaissances des problématiques liées aux personnes de minorités sexuelles se traduisent encore par de la discrimination », a indiqué le président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, monsieur Gaétan Cousineau.

Il a rappelé que la *Charte des droits et libertés de la personne* affirme que tout être humain possède des droits et libertés destinés à assurer sa protection et son épanouissement et que tous sont égaux en valeur et en dignité. « Toutefois, alors que l'égalité juridique est aujourd'hui atteinte pour les personnes LGBT, il reste beaucoup de chemin à parcourir pour qu'une véritable égalité sociale se concrétise », a affirmé monsieur Cousineau.

En mars 2007, la Commission publiait le rapport de consultation du Groupe de travail mixte contre l'homophobie : *De l'égalité juridique à l'égalité sociale – Vers une stratégie nationale de lutte contre l'homophobie*. Dans ce rapport, la Commission avait formulé des propositions sur l'adoption d'une politique nationale de lutte contre l'homophobie, accompagnée d'un plan d'action afin de parvenir à enrayer les préjugés et mettre fin aux discriminations dont font l'objet les personnes de minorités sexuelles.

Le bilan sur le suivi des recommandations, publié en mai 2009, montrait que des suites substantielles avaient été apportées sur les aspects juridiques et administratifs, notamment par la création d'un groupe de travail interministériel et par la désignation de la ministre de la Justice, madame Kathleen Weil, comme ministre responsable de la lutte contre l'homophobie. La Commission a par la suite salué l'adoption de la première politique nationale de lutte contre l'homophobie. En revanche, le plan d'action comptant des mesures concrètes pour lutter contre l'homophobie reste à être complété.

La Commission souhaite que le comité interministériel dévoile son plan d'action dans les meilleurs délais. Fidèle alliée des communautés LGBT, la Commission s'engage à poursuivre son travail de lutte contre l'homophobie.

– 30 –

Source

Julie Lajoie
514 873-5146 ou 1 800 361-6477, poste 230
julie.lajoie@cdpdj.qc.ca